



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°43-2020-061

PUBLIÉ LE 9 JUILLET 2020

Sommaire

43_Pref_Préfecture Haute-Loire

43-2020-07-09-004 - Arrêté préfectoral n°2020-23 en date du 09 juillet 2020 modifiant pour la période du 15 au 31 juillet 2020 l'article 6 de l'arrêté SG/Coordination 2020-13 en date du 26 mai 2020 portant délégation de signature à M. Eric PLASSERAUD, Directeur de la Citoyenneté et de la Légalité (2 pages)

Page 3

43_Pref_Préfecture Haute-Loire

43-2020-07-09-004

Arrêté préfectoral n°2020-23 en date du 09 juillet 2020
modifiant pour la période du 15 au 31 juillet 2020 l'article
6 de l'arrêté SG/Coordination 2020-13 en date du 26 mai
2020 portant délégation de signature à M. Eric
PLASSERAUD, Directeur de la Citoyenneté et de la
Légalité



**PRÉFET
DE HAUTE-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat Général/
Coordination
Interministérielle**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2020- 23 EN DATE DU 09 JUILLET 2020
MODIFIANT POUR LA PERIODE DU 15 AU 31 JUILLET 2020 L'ARTICLE 6 DE L'ARRÊTÉ
SG/COORDINATION 2020-13 EN DATE DU 26 MAI 2020 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE
A M. ERIC PLASSERAUD, DIRECTEUR DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LEGALITÉ**

Le préfet de la Haute-Loire
Chevalier de l'ordre national du Mérite
Chevalier de l'ordre du Mérite agricole

VU l'arrêté SG/COORDINATION 2020-13 en date du 26 mai 2020, portant délégation de signature à M. Eric PLASSERAUD, Directeur de la Citoyenneté et de la légalité ;

VU la décision d'affectation de Mme Catherine REZGUI ;

CONSIDÉRANT

l'absence simultanée de M. Eric PLASSERAUD, Directeur de la Citoyenneté et de la Légalité, Mme Marie CHAUSSENDE, Cheffe du bureau des collectivités territoriales et de l'environnement et de Mme Rebecca REY, adjointe au chef du bureau des collectivités territoriales et de l'environnement pour la période du 15 au 31 juillet ;

SUR la proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire ;

ARRÊTE

ARTICLE 1

L'Article 6 de l'arrêté SG/COORDINATION 2020-13 en date du 26 mai 2020 portant délégation de signature à M. Eric PLASSERAUD, Directeur de la Citoyenneté et de la légalité est modifié comme suit, pour la période du 15 au 31 juillet 2020 :

« En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Eric PLASSERAUD, délégation est donnée à Madame Marie CHAUSSENDE, attachée territoriale, chef du bureau des collectivités territoriales et de l'environnement, à l'effet de signer les décisions relevant des attributions de son bureau.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie CHAUSSENDE, la délégation de signature qui lui est donnée est exercée par Madame Rebecca REY, attachée d'administration de l'État, adjointe au chef de bureau.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Rebecca REY, la délégation de signature qui lui est donnée est exercée par Madame Catherine REZGUI, secrétaire administrative de classe exceptionnelle. »

ARTICLE 2

Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire et le directeur de la citoyenneté et de la légalité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Loire.

Le préfet,



Nicolas de Maistre